



Faire connaître, partout en France,
la réalité de l'illettrisme
et les solutions qui existent

Les Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme (JNAI)

Du 8 au 13 septembre - édition 2015

Le 8 septembre est la journée internationale pour l'alphabétisation de l'UNESCO. C'est une occasion unique de mettre en lumière la situation propre à notre pays en organisant, avec ceux qui agissent au quotidien contre l'illettrisme, plus de 200 manifestations locales partout en France (portes ouvertes, ateliers, débats, marches contre l'illettrisme, conférences,...).

Dans notre pays en effet, plus de 2.500.000 personnes âgées de 16 à 65 ans sont en situation d'illettrisme après avoir pourtant été scolarisées. Ces personnes ne maîtrisent pas les compétences de base nécessaires en lecture, écriture et calcul pour être autonomes dans des situations simples de leur vie quotidienne : écrire un message, lire le carnet scolaire de leurs enfants, comprendre une notice de médicament, une consigne de travail ou de sécurité, utiliser un distributeur automatique de billets, lire un plan, faire un calcul...

L'illettrisme est un problème encore trop souvent sous-estimé parce qu'invisible et encore trop souvent tabou parce qu'il n'est pas facile d'en parler avec les personnes concernées. Il est synonyme de gêne, de dépendance et parfois de honte. **Pourtant des solutions existent et il est possible de réapprendre quel que soit son âge.**

Durant ces dix dernières années, les efforts combinés de l'Etat, des collectivités territoriales, des partenaires sociaux et de tous les acteurs de la société civile réunis au sein du collectif « Agir ensemble contre l'illettrisme, Grande cause nationale 2013 » fédéré par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) ont contribué à faire reculer l'illettrisme chez les adultes : l'INSEE dénombre aujourd'hui 2.500.000 personnes confrontées à l'illettrisme alors que la première enquête faisait état de 3.100.000 personnes en 2005. Si la prévention de l'illettrisme auprès des plus jeunes reste déterminante, il n'en demeure pas moins que les efforts en direction des adultes doivent être amplifiés pour que l'illettrisme poursuive son recul.

Pilotées par l'ANLCI, les **Journées nationales d'action contre l'illettrisme** regroupent, sous une bannière commune, de nombreuses manifestations locales ayant pour objectif de sensibiliser le grand public sur l'illettrisme et sur les solutions de proximité qui existent : portes ouvertes, expositions, débats, présentations de productions d'apprenants, concerts, témoignages de personnes sorties de

l'illettrisme, d'entreprises, de formateurs, de salariés et bénévoles, projections de films, temps conviviaux, visites, marches contre l'illettrisme ... partout sur le territoire, en métropole et Outre-mer.

Les Journées nationales d'action contre l'illettrisme qui se tiennent pour la deuxième fois en 2015 visent à poursuivre et amplifier la dynamique générée par l'attribution par le Premier ministre du label Grande cause nationale 2013.

En plus des 200 manifestations locales qui se tiendront partout en métropole et Outre-mer, deux temps forts nationaux ont été programmés cette année :

- la rencontre européenne sur la lutte contre l'illettrisme en entreprise le 10 septembre 2015 à Lyon qui accueillera des acteurs et des décideurs d'autres pays d'Europe. [Voir le programme.](#)

“Comment développer les compétences clés au travail ?”

20% des Européens ne disposent pas des compétences-clés nécessaires pour être à l'aise et complètement autonomes dans une société moderne.

- le lancement d'un numéro vert « Illettrisme info service » pour offrir tout au long de l'année des réponses concrètes à ceux qui souhaitent connaître les solutions proches de leur domicile.

0800 11 10 35 Service & appel gratuits

Le [programme des Journées nationales d'action contre l'illettrisme](#) est enrichi chaque semaine, au fur et à mesure des nouvelles labellisations qui nous seront sollicitées auprès de l'ANLCI. Il témoigne d'une volonté commune de mieux informer sur les solutions qui fonctionnent pour aider les personnes concernées à faire le premier pas.



Contact presse :

Virginie Lamontagne, Chargée de communication / Agence nationale de lutte contre l'illettrisme
04 37 37 18 61 / virginie.lamontagne@anlci.fr

Voir le programme des Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme en septembre :

<http://www.anlci.gouv.fr/Actualites/Agir-ensemble-contre-l-illettrisme/8-au-13-septembre-2015-Decouvrez-le-programme-des-Journees-Nationales-d-Action-contre-l-Illettrisme>

A propos de l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme (ANLCI) :

L'ANLCI est une agence constituée sous la forme d'un groupement d'intérêt public qui assure une mission d'intérêt général. Elle réunit les décideurs et les partenaires de la société civile impliqués dans la prévention et lutte contre l'illettrisme pour leur proposer un cadre de travail commun : elle garantit la mesure de l'illettrisme dans la population (enquêtes nationales conduites en partenariat avec l'INSEE), elle coordonne les actions de prévention et de lutte contre l'illettrisme au niveau national et régional en réunissant les Préfets de Région, les Recteurs, les Présidents des conseils régionaux et départementaux autour de plans de lutte contre l'illettrisme et elle met à la disposition de tous ceux qui agissent des repères simples, des outils et des guides de bonnes pratiques pour les aider à bâtir des solutions efficaces. L'ANLCI fédère le collectif de 67 grandes organisations de la société civile qui a obtenu le label « Agir ensemble contre l'illettrisme, Grande cause nationale 2013 » décerné par le Premier ministre.